


Informations de base	
2024/0802(NLE) NLE - Procédures non législatives	En attente de décision finale
Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC): nomination du président Subject 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 2.50.10 Surveillance financière 2.80 Coopération et simplification administratives 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commissions conjointes compétentes au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON	Affaires économiques et monétaires	LALUCQ Aurore (S&D)	11/12/2024
	LIBE	Libertés civiles, justice et affaires intérieures	ZARZALEJOS Javier (EPP)	11/12/2024
Conseil de l'Union européenne				

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
06/12/2024	Publication de la proposition législative	N10-0050/2024	
16/12/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/12/2024	Vote en commission		
17/12/2024	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A10-0032/2024	
18/12/2024	Décision du Parlement	T10-0067/2024	Résumé
18/12/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/0802(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59

État de la procédure	En attente de décision finale
Dossier de la commission	CJ12/10/01658

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE766.896	12/12/2024	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A10-0032/2024	17/12/2024	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T10-0067/2024	18/12/2024	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		N10-0050/2024	06/12/2024	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC): nomination du président

2024/0802(NLE) - 18/12/2024 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 569 voix pour, 20 contre et 61 abstentions, d'approuver la proposition de nomination de **Bruna SZEGO** comme présidente de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Bruna Szego dirige actuellement l'unité de surveillance et de réglementation de la lutte contre le blanchiment de capitaux à la Banque d'Italie.

Le 4 décembre 2024, la Commission a adopté une proposition concernant la nomination de Bruna Szego à la présidence de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et a transmis cette proposition au Parlement. La commission des affaires économiques et monétaires et la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures ont ensuite évalué les qualifications de la candidate proposée. Le 16 décembre 2024, ces commissions parlementaires ont procédé à une audition de Bruna Szego, au cours de laquelle celle-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres des commissions.

Le Parlement a rappelé qu'il s'est engagé à garantir **l'équilibre entre les hommes et les femmes** aux postes exécutifs au sein des institutions, organes et organismes de l'Union et que tous les organes et institutions de l'Union et des États membres devraient mettre en œuvre des mesures concrètes afin de garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes.